

Décision

Générale

colonial

Décision n° 419 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 419

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mars 1967

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée. au Colonel directeur du Service Matériel et Bâtiment de la Côte Française des Somalis, l'autorisation préaTable de eonstruire une station de relevage et un égout à la zone du camp et des logements de Boulaos. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suiVant la procédure réglementaire.